

POINT DE VUE

Humaniser le sort d'Omar Khadr, mission non accomplie

Outré par l'insensibilité du Premier ministre du Canada quant au sort d'Omar Khadr, Mohamed Lotfi s'est adressé à deux reprises à la Gouverneure générale du Canada, Mme Michaëlle Jean. Nous reproduisons ici sa dernière lettre :

Madame la Gouverneure Générale,
Puisque le Premier Ministre du Canada, Monsieur Stephen Harper a fait preuve d'une obstination et d'une insensibilité sans nom dans l'affaire Omar Khadr, c'est à vous que je me suis adressé à deux reprises pour intervenir dans cette affaire afin de faciliter son rapatriement chez-lui.

Le bureau du Premier Ministre a fait clairement savoir qu'Omar Khadr n'allait pas faire partie des sujets à aborder avec le nouveau Président américain lors de sa première visite officiel au Canada. Même si ce dernier a annoncé, dès son arrivée au pouvoir, la fermeture de Guantanamo ainsi que la fin de la torture, aucune demande de son rapatriement n'a été envisagée par le gouvernement canadien.

Le 19 février dernier, en tant que cheffe d'État du Canada, vous avez accueilli le nouveau Président des États unis et vous avez eu un court entretien avec lui. Vu l'enjeu important que représente le dossier Omar Khadr, rien ne vous empêchait Madame de lui glisser un petit mot pour accélérer le processus du retour du jeune canadien et mettre fin à son calvaire. Je crois que ma demande exprimait le vœu d'une majorité de Canadiens incluant les trois partis de l'Opposition.

Dans ma première lettre adressée à vous en juillet 2008, j'ai souligné que le Premier Ministre du Canada, selon son site web, a déjà démontré une plus grande sensibilité pour des chats et des chiens abandonnés <http://pm.gc.ca/fra/feature.asp?pageld=73>, que pour un humain qui croupit dans une oubliette américaine.

Les manifestations, les pétitions, les lettres, les pressions des trois partis de l'opposition et l'indignation d'une majorité de Canadiens n'ont pas suffi pour sensibiliser un gouvernement minoritaire ainsi que son chef sur le sort d'Omar. À l'occasion du passage de Barack Obama à Ottawa, c'est sur vous que je comptais Madame la Gouverneure Générale, pour faire quelque chose. Parce que tôt ou tard, l'histoire jugera tout ceux et celles qui ont participé de près ou de loin au calvaire d'un enfant canadien.

Avant même l'annonce de la fermeture de Guantanamo par le nouveau Président, cette prison avait été déclarée non conforme aux lois américaines par la cour suprême des États unis. Elle ne répond à aucun critère des conventions internationales encore moins à la Convention inter-

ationale des droits de l'enfant dont le Canada est signataire.

Le comportement du Gouvernement canadien dans l'affaire Kadhr depuis son arrestation en 2002 illustre grandement le recul de notre pays sur le plan du respect des droits de la personne. Garder le silence sur le rapatriement d'Omar Kadhr, lors de la visite de Barack Obama apporte un autre coup à l'image internationale du Canada.

Des milliers d'immigrants du Canada, se demandent ce qui arrive à ce pays qu'ils ont choisi pour fuir justement le genre de calvaire qu'Omar Kadhr est en train de vivre. Vous même, vous aviez fui un pays à une époque où la torture était une pratique courante du régime Duvalier. Vous avez été témoin des scènes de tortures infligées à une personne chère. Votre père.

Aujourd'hui, en tant que Gouverneure Générale du Canada et devant l'indifférence du gouvernement canadien, je crois que vous aviez la légitimité constitutionnelle pour sensibiliser Barack Obama sur le sort du jeune Omar Khadr. C'était un geste nécessaire pour rétablir dans notre pays certaines notions du droit:

1- Le respect du droit. Permettre à un citoyen canadien d'avoir un procès juste et équitable.

2- Le respect des droits de l'enfant. Le Canada est signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

3- Le respect des protocoles et conventions internationaux (dont le Canada est

signataire) interdisant le recrutement et l'utilisation des enfants soldats.

4- Le respect de l'habea corpus qui inscrit le corps juridiquement aux fondements du droit anglo-saxon.

Je suis sûr qu'avant la diffusion des images de l'interrogatoire d'Omar Khadr par des agents canadiens en juillet dernier, cette affaire a dû vous interpellé à plusieurs niveaux : D'abord en tant que mère, en tant que personne originaire d'un pays où vous avez été personnellement témoin de la torture, en tant que citoyenne et aussi en tant Gouverneure générale de tous les Canadiens.

À plusieurs reprises, j'ai été témoin de vos efforts, souvent loin des caméras, pour appuyer des initiatives citoyennes allant dans le sens de la mission que vous vous êtes donnée, celle de l'humanisation de l'humanité. Vous êtes allée là où aucun Gouverneur général avant vous n'est jamais allé, à la rencontre des jeunes marginalisés, des femmes victimes de violence conjugale, des communautés autochtones isolées. À deux reprises, vous avez rendu visite à des personnes incarcérées pour appuyer leurs efforts de réinsertion. Apparemment, les médias n'attachent pas une grande importance à cet aspect de votre mission, mais j'ose imaginer que c'est essentiellement pour cet aspect-là que vous aviez accepté d'occuper le poste de Gouverneure générale.

Une occasion historique se présentait à vous Madame Jean pour accomplir une autre action plus grande que l'institution que vous représentez : porter assistance à un jeune Canadien en danger.

Si jamais vous avez considéré que l'objet de ma demande ne relèvait pas de vos fonctions de Gouverneure générale, vous auriez pu le faire alors en tant que citoyenne de ce pays qui avait une occasion privilégiée de réparer un tort fait à tous les Canadiens. Toutes les bonnes actions que vous aviez accomplies jusqu'ici pour contribuer à l'humanisation de l'humanité auraient pris réellement leur sens si vous aviez sauvé le jeune Omar de l'insensibilité de Stephen Harper et son gouvernement.

Aussi, vous n'êtes pas sans savoir Madame la Gouverneure Générale que dernièrement, 68 recommandations ont été formulées envers le Canada par le Conseil des Droits de la Personne de l'ONU afin de corriger de graves manquements au respect de la dignité humaine.

Selon un récent article de Jean-

Louis Roy, "Plusieurs pays se sont inquiétés du grand nombre de conventions et protocoles internationaux qui n'ont pas reçu l'aval du Canada". Vous imaginez le Canada comme un pays qui ne respecte pas les droits de la personne..! C'est quand même ironique que cela arrive à une période où ce pays a choisi pour la première fois de son histoire, une femme noire comme Gouverneure Générale. Une femme qui s'est donnée comme devise pour accomplir son mandat, l'humanisation de l'humanité.

Il me restait à rêver et souhaiter que cette situation ironique prenne fin avec la visite du premier Président noir des États unis au Canada et sa rencontre avec la première femme noire occupant le poste de Gouverneure Générale du Canada.

Apparemment, humaniser le sort d'un citoyen canadien est une mission impossible à accomplir par les temps qui courent. Même pour vous.

Mohamed Lotfi,
Journaliste et réalisateur radio

